RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00320
Numéro SIREN : 533 730 651
Nom ou dénomination : AB2M (Agri Bio Energie Méthanisation du Maine)

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2022 sous le numéro de dépôt 5141

Greffe du tribunal de commerce de Laval
CS 415 - 12 Allée de la Chartrie 53004 LAVAL CEDEX
Téléphone : 0243597080 - E-mail : rcs@greffe-tc-laval.fr
www.greffe-tc-laval.fr - www.infogreffe.fr

MCV/2011 B 00320
CER FRANCE
13 BOULEVARD LOUIS LEPRINCE RINGUET
72000 LE MANS

Nos références : MCV/2011 B 00320

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : AB2M (Agri Bio Energie Méthanisation du Maine)

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

LA TOUCHE
53300 AMBRIÈRES-LES-VALLÉES

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 533730651 R.C.S Laval

Le greffier soussigné constate le 13/09/2022 le dépôt, enregistré sous le numéro 2022/5141, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2021

Récépissé délivré le 13/09/2022
Le greffier
Maître Patrick GUICHAOUA

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL

SAS AB2M
LA TOUCHE

53300 AMBRIERES LES VALLEES

COMPTES ANNUELS DEPOT AU GREFFE

Exercice au 31/12/2021

Comptes certifiés conformes par le Président.

Agence
RUE PIERRE ET MARIE CURIE

53700 VILLAINES
02.43.03.70.89

530603179 - 140 - 10028
301185

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	374 649		374 649	374 649
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés		374 649	-374 649	
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 050		9 050	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**383 699**	**374 649**	**9 050**	**374 649**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	707 462		707 462	2 848 901
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 520 001		2 520 001	204 352
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 227 463**		**3 227 463**	**3 053 253**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 611 162**	**374 649**	**3 236 513**	**3 427 902**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			639 298	

Bilan

BILAN PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	518 500	518 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	11 550	11 550
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	55 692	54 046
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	923 251	891 986
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-241 794**	**32 911**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 267 199**	**1 508 993**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20	45
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 884 041	1 902 270
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 964	10 776
Dettes fiscales et sociales	76 290	5 819
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**1 969 315**	**1 918 909**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 236 513**	**3 427 902**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 969 315	1 918 909
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	20	45
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	168 504		168 504	
Chiffre d'affaires net	**168 504**		**168 504**	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			14	70
Total produits d'exploitation (I)			**168 518**	**70**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			12 068	10 664
Impôts, taxes et versements assimilés			150	
Salaires et traitements				
Charges sociales			57	57
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			8 389	5 200
Total charges d'exploitation (II)			**20 664**	**15 920**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**147 854**	**-15 850**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			165 894	195 708
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**165 894**	**195 708**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			374 649	
Intérêts et charges assimilées (4)			107 151	107 460
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**481 800**	**107 460**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-315 907**	**88 248**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-168 052**	**72 398**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	22	
Total charges exceptionnelles (VIII)	**22**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-22**	
Impôts sur les bénéfices (X)	73 720	39 487
Total des produits (I+III+V+VII)	**334 412**	**195 778**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**576 206**	**162 867**
BENEFICE OU PERTE	**-241 794**	**32 911**
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	14	57
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	124	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB2M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 3 236 513 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 241 794 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La convention d'avances en comptes courants entre les actionnaires de la SAS AGRIMAINE (SAS AB2M, MERIDIAM RCF) et la SAS AGRIMAINE elle-même s'est poursuivie.
Il n'y a pas eu d'apport en compte courant supplémentaire au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.
Dans le cadre du refinancement par emprunt bancaire de la structuration financière de la SAS AGRIMAINE, en Octobre 2021, un montant de 2 062 788 € a été remboursé à la SAS AB2M.
Le solde des apports en compte courant de la SAS AB2M s'élève à un montant de 687 211 euros au 31 Décembre 2021.
Il est prévu en 2022 un nouvel apport en compte courant.
Ces apports en compte-courant sont rémunérés comme indiqué dans les termes de la convention d'avances en compte-courant, à un taux de 7%, soit 165 894 euros au titre de l'année 2021.

L'assemblée générale ordinaire du 17 Juin 2021 a décidé de poursuivre la rémunération des sommes laissées par chaque associé sur un compte courant ouvert à son nom. La rémunération est fixée au taux fixe brut annuel de 6%.

Les titres de la SAS Agrimaine détenus par la SAS AB2M ont été déprécié à 100%, soit pour un montant de 374 649 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	374 649			374 649
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		9 050		9 050
Immobilisations financières	**374 649**	**9 050**		**383 699**
ACTIF IMMOBILISE	374 649	9 050		383 699

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée du coût d'acquisition hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée.

Dépréciation des titres de participation :
Les comptes de la SAS AGRIMAINE METHANISATION, au 31/12/2021, laissent apparaître un déficit comptable de 979 492 euros et un total des capitaux propres négatif de 658 086.
Les titres de la SAS Agrimaine Méthanisation détenus par la SAS AB2M, pour une valeur brute de 374 649 €, ont été déprécié au 31/12/2021 à 100%. La valeur nette comptable au 31/12/2021 est donc nulle.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SAS AGRIMAINE METHANISATION 53300 AMBRIERES L	666 700	-1 324 786	60,00	-979 492
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	374 649		687 211		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation :
- Participations : 374 649 € (40 000 actions de la SAS AGRIMAINE)
- Créances rattachées à des participations : 687 211 €

Notes sur le bilan

- Créances clients et comptes rattachés : 0 €

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 716 512 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 050		9 050
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	707 462	68 164	639 298
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**716 512**	**68 164**	**648 348**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers : produits à recevoir	19 914
Total	**19 914**

Le poste "Divers, produits à recevoir" est composé des intérêts courus sur les avances en compte-courant associé au profit de la SAS AGRIMAINE.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 518 500,00 euros décomposé en 1 037 titres d'une valeur nominale de 500,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions ordinaires	933			933
Actions à droits de vote multiple	104			104
TOTAL	**1 037**			**1 037**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 969 315 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	20	20		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 964	8 964		
Dettes fiscales et sociales	76 290	76 290		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 884 041	1 884 041		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 969 315**	**1 969 315**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 884 041			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 880 651 euros.

Le montant des comptes courants associés s'élèvent à 1 776 890 € au 31 Décembre 2021, auquel s'ajoute les intérêts courus pour un montant de 107 151 € (rémunération des apports hors apport initial de 30 € de chaque exploitation au taux de 6%).

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	8 964
Intérêts courus à payer	20
Personnel charges à payer	8 265
Charges à payer	162
Etat : charges à payer	522
Total	**17 933**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres charges d'exploitation	124	
Autres produits d'exploitation		14
Total	**124**	**14**

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 27,5 %	
Taux Normal - 26,5 %	256 613
Taux Réduit - 15 %	38 120
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

AB2M (Agri Bio Energie Méthanisation du Maine)
Société par Actions Simplifiée
au capital social de 518 500 €uros
Siège social : "La Touche"
53300 AMBRIERES LES VALLEES
RCS LAVAL N° 533 730 651

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES
EN DATE DU 7 JUIN 2022
(Approbation des comptes annuels clos le 31/12/2021)

QUATRIEME RESOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter le déficit de cet exercice social de la société s'élevant à – **241 794.38 euros,** de la manière suivante :

Origine :

Résultat déficitaire de l'exercice : - 241 794.38 €

Affectation :

Dotation au compte de « Report à nouveau » : - 241 794.38 €

Pour rappel, le montant du compte « Réserves autres » s'établit à la somme de 923 251.02 €.

Conformément aux dispositions de l'article 246 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par le Président
Monsieur Patrick FORET



SODEFI AUDIT

Thierry MARTEAU
Sylvie LESTIC
Commissaires aux Comptes
Experts comptables

LAVAL : Parc d'Activités des Morandières - Rue Copernic - BP 2012
53020 LAVAL CEDEX 9 - Tél. 02 43 59 25 25
E-mail : sodefi@sadeco-laval.fr

S.A.S. AB2M

au capital de 518 500 euros

Siège social : La Touche
53300 AMBRIERES LES VALLEES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

Certifié conforme par
le Président

S.A.S. AB2M

Siège social : La Touche, 53300 AMBRIERES LES VALLEES
Capital social : 518 500 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société AB2M,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS AB2M relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation sont évalués et dépréciés selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LAVAL, le 23 mai 2022.

SODEFI AUDIT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique
Représentée par Thierry MARTEAU

Bilan

BILAN ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	374 649		374 649	374 649
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés		374 649	-374 649	
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 050		9 050	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**383 699**	**374 649**	**9 050**	**374 649**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	707 462		707 462	2 848 901
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 520 001		2 520 001	204 352
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 227 463**		**3 227 463**	**3 053 253**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 611 162**	**374 649**	**3 236 513**	**3 427 902**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			639 298	

Bilan

BILAN PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	518 500	518 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	11 550	11 550
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	55 692	54 046
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	923 251	891 986
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-241 794**	**32 911**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 267 199**	**1 508 993**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20	45
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 884 041	1 902 270
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 964	10 776
Dettes fiscales et sociales	76 290	5 819
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**1 969 315**	**1 918 909**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 236 513**	**3 427 902**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 969 315	1 918 909
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	20	45
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	168 504		168 504	
Chiffre d'affaires net	**168 504**		**168 504**	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			14	70
Total produits d'exploitation (I)			**168 518**	**70**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			12 068	10 664
Impôts, taxes et versements assimilés			150	
Salaires et traitements				
Charges sociales			57	57
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			8 389	5 200
Total charges d'exploitation (II)			**20 664**	**15 920**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**147 854**	**-15 850**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			165 894	195 708
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**165 894**	**195 708**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			374 649	
Intérêts et charges assimilées (4)			107 151	107 460
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**481 800**	**107 460**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-315 907**	**88 248**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-168 052**	**72 398**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	22	
Total charges exceptionnelles (VIII)	**22**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-22**	
Impôts sur les bénéfices (X)	73 720	39 487
Total des produits (I+III+V+VII)	**334 412**	**195 778**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**576 206**	**162 867**
BENEFICE OU PERTE	**-241 794**	**32 911**
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	14	57
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	124	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB2M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 3 236 513 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 241 794 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La convention d'avances en comptes courants entre les actionnaires de la SAS AGRIMAINE (SAS AB2M, MERIDIAM RCF) et la SAS AGRIMAINE elle-même s'est poursuivie.
Il n'y a pas eu d'apport en compte courant supplémentaire au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.
Dans le cadre du refinancement par emprunt bancaire de la structuration financière de la SAS AGRIMAINE, en Octobre 2021, un montant de 2 062 788 € a été remboursé à la SAS AB2M.
Le solde des apports en compte courant de la SAS AB2M s'élève à un montant de 687 211 euros au 31 Décembre 2021.
Il est prévu en 2022 un nouvel apport en compte courant.
Ces apports en compte-courant sont rémunérés comme indiqué dans les termes de la convention d'avances en compte-courant, à un taux de 7%, soit 165 894 euros au titre de l'année 2021.

L'assemblée générale ordinaire du 17 Juin 2021 a décidé de poursuivre la rémunération des sommes laissées par chaque associé sur un compte courant ouvert à son nom. La rémunération est fixée au taux fixe brut annuel de 6%.

Les titres de la SAS Agrimaine détenus par la SAS AB2M ont été déprécié à 100%, soit pour un montant de 374 649 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	374 649			374 649
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		9 050		9 050
Immobilisations financières	**374 649**	**9 050**		**383 699**
ACTIF IMMOBILISE	374 649	9 050		383 699

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée du coût d'acquisition hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée.

Dépréciation des titres de participation :
Les comptes de la SAS AGRIMAINE METHANISATION, au 31/12/2021, laissent apparaître un déficit comptable de 979 492 euros et un total des capitaux propres négatif de 658 086.
Les titres de la SAS Agrimaine Méthanisation détenus par la SAS AB2M, pour une valeur brute de 374 649 €, ont été déprécié au 31/12/2021 à 100%. La valeur nette comptable au 31/12/2021 est donc nulle.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SAS AGRIMAINE METHANISATION 53300 AMBRIERES L	666 700	-1 324 786	60,00	-979 492
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	374 649		687 211		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation :
- Participations : 374 649 € (40 000 actions de la SAS AGRIMAINE)
- Créances rattachées à des participations : 687 211 €

Notes sur le bilan

- Créances clients et comptes rattachés : 0 €

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 716 512 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 050		9 050
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	707 462	68 164	639 298
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**716 512**	**68 164**	**648 348**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers : produits à recevoir	19 914
Total	**19 914**

Le poste "Divers, produits à recevoir" est composé des intérêts courus sur les avances en compte-courant associé au profit de la SAS AGRIMAINE.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 518 500,00 euros décomposé en 1 037 titres d'une valeur nominale de 500,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions ordinaires	933			933
Actions à droits de vote multiple	104			104
TOTAL	1 037			1 037

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 969 315 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	20	20		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 964	8 964		
Dettes fiscales et sociales	76 290	76 290		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 884 041	1 884 041		
Produits constatés d'avance				
Total	1 969 315	1 969 315		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 884 041			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 880 651 euros.

Le montant des comptes courants associés s'élèvent à 1 776 890 € au 31 Décembre 2021, auquel s'ajoute les intérêts courus pour un montant de 107 151 € (rémunération des apports hors apport initial de 30 € de chaque exploitation au taux de 6%).

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	8 964
Intérêts courus à payer	20
Personnel charges à payer	8 265
Charges à payer	162
Etat : charges à payer	522
Total	**17 933**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres charges d'exploitation	124	
Autres produits d'exploitation		14
Total	**124**	**14**

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 27,5 %	
Taux Normal - 26,5 %	256 613
Taux Réduit - 15 %	38 120
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Conséquences de l'événement Covid19

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.